



Déclaration préalable de la FSU au CSA-SD du 21 mars 2023

Pour commencer nous tenons à remercier les services de la DSDEN pour le travail et la qualité des documents transmis.

Ce CSA spécial départemental se tient dans un contexte politique de crise sociale et politique sans précédent. La réforme des retraites du gouvernement Borne est très majoritairement rejetée par la population et les nombreuses journées de mobilisation, fortement suivies par les personnels de l'Éducation nationale, l'ont prouvé de façon incontestable. Les Français et les personnels disent actuellement avec force leur colère face à une loi passée en force en ayant, une nouvelle fois, recours au 49.3. Cette décision du gouvernement illustre de façon brutale que cette réforme est injuste et impopulaire. Qui ici peut affirmer que travailler plus longtemps, dans des conditions difficiles et partir avec une décote est un progrès social ?

À l'injustice de cette contre-réforme, s'ajoutent le déni de démocratie, la réalité de nos conditions de travail, le discours hautain d'une incompréhension de la réforme qui serait liée à un problème de pédagogie...

La FSU et l'intersyndicale continuent à exiger le retrait de cette loi (si aucune motion de censure n'est votée lundi !) dans des actions calmes et déterminées et appelle ainsi les personnels à une nouvelle grande journée de grèves et manifestations le jeudi 23 mars prochain.

Dans les motifs de colère de ce début d'année 2023, la question des salaires est en bonne place. Plus personne n'est dupe de ce que le ministère continue d'appeler « revalorisation salariale ». Les promesses du président candidat ne seront pas tenues : ce ne sera ni +10 % sans contrepartie en janvier ni pour tout le monde, mesure qui aurait été de toute façon insuffisante pour rattraper les pertes de ces dernières années. Entre reniement, tromperie et méthode de calcul malhonnête (comme l'intégration des primes Grenelle et du dégel du point d'indice dans les comparaisons), comment croire à la volonté politique de traiter sérieusement la question salariale ? Le nouveau pacte enseignant porté par le président Macron afin de soumettre la revalorisation salariale à de nouvelles missions est une provocation insupportable. La FSU avec les autres organisations syndicales s'y opposent farouchement.

À l'heure où notre ministre se félicite de l'accueil des élèves réfugiés ukrainiens, le message transmis aux personnels est une diminution des moyens pour plusieurs UPE2A .

La FSU veut aussi dénoncer le déni de démocratie qui entache les discussions au sein de l'Éducation nationale, notamment lors des conseils d'administration, lors desquels de nombreux chefs d'établissements n'organisent plus de vote sur la ventilation des heures en janvier-février, alors que cela relève d'une compétence officielle du CA. Nous dénonçons cet état de fait et demandons à nouveau que la délibération du CA sur cette ventilation prévisionnelle ait lieu en amont du travail sur les postes qui en découle logiquement, et pas après coup en mai-juin. En effet, certaines créations ou suppressions de postes que nous allons étudier aujourd'hui n'ont jamais été proposées devant le CA de l'établissement.

Tout montre la crise structurelle dans laquelle s'enfonce l'Éducation nationale : rentrée de la pénurie, augmentation des démissions et des ruptures conventionnelles, enquête de la DEPP sur le temps de travail des enseignant·es, chiffres de l'observatoire du bien-être qui confirment l'état d'épuisement de la profession, chiffres d'inscrit·es aux concours 2023 encore en baisse... Vouloir imposer le pacte est une réponse hors sol, inégalitaire et irresponsable.

La FSU exige une augmentation de tous les personnels, début, milieu et fin de carrière sans contreparties avec un plan ambitieux de rattrapage immédiat de la perte de pouvoir d'achat subie cette dernière décennie et de meilleures conditions de travail. Il est par ailleurs urgent que le ministère engage une amélioration des conditions de rémunération et d'emploi des AESH qui subissent la précarité de plein fouet. D'ailleurs, Il est révélateur et scandaleux que le versement de

leur indemnité REP/REP+ n'ait pas été effectué. C'est également le cas pour les AED et les assistants pédagogiques.

Ce qui se joue actuellement, c'est donc l'avenir de notre système de retraites, l'avenir du service public d'éducation, mais c'est aussi l'avenir de notre démocratie. En refusant d'entendre ce qui s'exprime dans la rue, dans les instances, par les représentant·es des personnels, l'exécutif joue un jeu dangereux, celui de décrédibilisation de la parole politique et au final du jeu démocratique.

En ce qui concerne les créations et suppressions de postes dans les collèges du département, l'an prochain, ce sont 17 créations contre 23 suppressions (dont 8 mesures de carte scolaire) qui sont prévues, pour assurer l'augmentation de 151 élèves, le solde est donc négatif avec une perte de 6 postes alors que la DHG globale départementale est en hausse de 109 heures par rapport à celle de 2022 !

La FSU dénonce la baisse des dotations dans de nombreux établissements ce qui a pour conséquences des fermetures de divisions, de postes et une augmentation des compléments de services. Des établissements souffrent aussi d'un ratio HS/HP trop élevé qui entraîne des compléments de service alors que les collègues pourraient rester dans leur établissement ! La démocratie scolaire aurait tout à gagner à entendre les revendications des personnels de ces établissements et à prendre en compte les situations individuelles afin de satisfaire les besoins qu'ils jugent nécessaires.

De plus, nous décomptons 20 BMP supplémentaires par rapport à cette année (82 BMP prévus en 2023). La FSU demande à ce que l'on sorte de cette précarisation des emplois en augmentant les moyens et en abondant les DHG à la hauteur des enjeux surtout en cette période de forte inflation ou de hausse du prix de l'essence !

Ensuite, sur les 23 suppressions de poste, 6 concernent la technologie, conséquence directe de la suppression de cette discipline dans les programmes de 6e. La FSU rappelle son opposition à voir disparaître une discipline aussi essentielle lors de la première année du collège.

Si elle entend les efforts qui ont été faits pour gérer humainement ces suppressions de poste avec sur les 6 postes perdus une seule carte scolaire qui, par ailleurs, est consentie, c'est avant tout *contre* les raisons qui ont motivé ces suppressions que la FSU s'insurge. Elle dénonce le procédé qui, dans une logique comptable et sans dialogue avec les organisations représentatives, impose la suppression d'une discipline si nécessaire à la formation numérique des élèves de 6e. Elle dénonce aussi les multiples compléments de services de technologie engendrés par cette mesure. Cette décision inique et prise sans concertation dégrade en plus les conditions d'emploi des personnels !

Pour toutes ces raisons, la FSU revendique un plan d'urgence pour le département. Il s'agit de rendre des personnels aux établissements, d'assurer la pérennité des services et la continuité des projets. Tout cela ne sera possible qu'avec une augmentation significative des moyens incluant les dotations d'enseignants, d'équipes pluri-professionnelles, d'AED, d'AP et d'AESH. Elle demande aussi que la prime REP+ soit enfin versée aux personnels AED, AP et AESH.

Pour toutes ces raisons, la FSU, FO, l'UNSA, Sud, le SNALC et la CGT appellent les enseignants et personnels à se rassembler devant le Rectorat le mercredi 22 mars 2023 à 14h00 pour dénoncer le manque de moyens dans les établissements de notre département.

Les représentantes de la FSU de Côte-d'Or
Christine Bidault, Isabelle Cheviet, Katia Rossetto et Carine Tourneur.